Économie : "les cahiers au feu" : Les gouvernements demandent aux banques centrales d'assumer des tâches qui ne sont pas les leurs

Autor(en): **Ghelfi, Jean-Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2019)**

Heft 2255

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020066

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

systématique de sensibilisation aux enjeux de santé liés à l'alimentation et de fidélisation du consommateur aux produits leur correspondant, et à l'exigence du juste prix.

Vu notre taux d'auto-approvisionnement net de quelque 50%, des importations resteront nécessaires. Tant par rapport à l'impact de ces dernières sur les écosystèmes hors de Suisse que pour éviter la concurrence déloyale de produits ne répondant pas aux exigences de durabilité, l'article 104a de la Constitution, plébiscité en septembre 2017 et demandant notamment *«des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire»* doit maintenant être appliqué.

Au consommateur d'assurer à travers ses critères de choix les débouchés des produits conformes à ces paramètres; à la politique agricole de réorienter ses flux financiers dans cette direction.

Le Conseil fédéral serait bien inspiré de réunir à bref délai les représentants des consommateurs, des producteurs et des distributeurs pour donner corps à ce nouveau paradigme agro-alimentaire, plutôt que de nous resservir un Xe bricolage d'une politique agricole devenue illisible.

Economie: «les cahiers au feu»

Les gouvernements demandent aux banques centrales d'assumer des tâches qui ne sont pas les leurs

Jean-Pierre Ghelfi - 28 août 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35377

Bien que la fin de l'été approche, nous pouvons encore entonner la petite chansonnette de notre enfance: *«Vive les vacances, plus de pénitences, les cahiers au feu, le maître au milieu!»* Ces vers continuent de résonner dans nos têtes, car les cahiers dont il est question, même si ce ne sont pas vraiment des cahiers, mais plutôt des livres, alimentent un feu qui n'est pas prêt de s'éteindre.

Ces livres, donc, ce sont ceux qui traitent d'économie. Toutes théories et doctrines confondues, ils ont pris un sacré coup de vieux ces derniers temps. Voyez plutôt:

- En dépit des milliers de milliards d'unités monétaires injectées dans l'économie par les banques centrales, l'inflation reste atone.
- Les taux d'intérêt ne relèvent pas davantage la tête. Ils ne cessent de baisser au point que des banques se mettent à payer les personnes et les sociétés qui veulent bien leur emprunter de l'argent.
- Les banques ne rémunèrent plus l'épargne qui leur est confiée. Certaines d'entre elles se mettent même à prévoir des intérêts négatifs. Les épargnants vont devoir payer pour l'argent qu'ils y ont déposé.

Le ciel sur la tête

Ces modifications des règles *«habituelles»* constituent plus qu'un changement de paradigme — comme on dit aujourd'hui. C'est un peu le ciel qui tombe sur la tête de tout ce que contiennent les livres d'économie. Au point qu'un économiste *«honnête»* devrait admettre qu'une chatte n'y reconnaît plus ses petits. Il devrait faire part de son incompréhension et de son incapacité à expliquer le pourquoi du comment.

Bien évidemment, il se présente toujours des experts prêts à s'embarquer sur de très

gros bateaux — la mondialisation, les changements technologiques, les guerres commerciales — qui permettent de répondre sans répondre, de dire tout et son contraire, bref de noyer le poisson. D'ailleurs un expert, par définition, ne peut pas avouer sa surprise, encore moins faire part de son désarroi, sinon, évidemment, il cesserait d'être considéré comme tel.

N'était-il pourtant pas évident depuis belle lurette (DP 2215) que la politique monétaire ne pouvait pas et ne peut toujours pas remédier seule au désordre créé par la crise financière de 2008? Se reposer sur la seule politique monétaire était insensé.

Les banques centrales peuvent beaucoup, mais pas tout! Leur action ne peut être que temporaire — en l'occurrence absorber le choc de la crise financière et éviter que, par contagion, l'ensemble du système financier ne s'effondre. Mais passé cet épisode, la problématique devait être reprise par les autorités politiques.

Or, elles sont restées aux abonnés absents. Le gouvernement helvétique s'est tiré des flûtes. Il s'est comporté comme si cette question n'était pas de son ressort.

Prévenir et combattre

Le Conseil fédéral s'est montré incapable de proposer un programme conjoncturel, sur le modèle de celui mis en place dans les années 70 pour lutter contre l'effondrement du régime monétaire hérité de l'après-guerre (accord de Bretton Woods), la crise du pétrole, la crise horlogère, la surchauffe. Le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale avaient alors pris leurs responsabilités, avec l'aval peuple.

«L'actuel article 31 quinquies de la constitution donne mandat à la Confédération de prévenir des crises et le chômage. En cas de surexpansion économique, alors qu'il s'agit d'assurer la stabilité intérieure des prix, les bases juridiques sont insuffisantes au plus haut point. A la lumière des expériences faites durant la période d'après-guerre et de la récente évolution, comme aussi d'interventions parlementaires, nous estimons qu'il est indispensable qu'un article conjoncturel élargi autorise la Confédération à prendre des mesures visant à prévenir et à combattre tout à la fois le chômage et le renchérissement.»

Le *Message* du Conseil fédéral du 12 janvier 1973 est explicite: l'intervention de la Confédération est *«indispensable»*.

Rien de tel presque 50 ans plus tard. Aucune volonté d'agir. Aucune proposition d'action. Encore tout récemment, le chef du département fédéral de l'économie n'énonçait-il pas, tout goguenard, cette *«vérité»*: *«traditionnellement»* les autorités fédérales n'interviennent pas pour agir sur la conjoncture! Parti pris idéologique de la part d'un élu de l'UDC et reflet de connaissances historiques pour le moins lacunaires.

Ancrée dans les têtes

Les banques centrales ont donc dû se substituer à des autorités politiques défaillantes. La politique monétaire s'est vue promue au rang de politique conjoncturelle pour tenter de remédier aux effets de la crise financière de 2008. Les instituts d'émission ont déchargé les autorités de leurs devoirs. Cette idée que la conduite de la politique conjoncturelle est l'affaire des banques centrales est désormais bien ancrée dans la tête des dirigeants politiques.

Ainsi le président des Etats-Unis *«exige»* que la banque centrale américaine (la Fed) réduise ses taux d'intérêt pour que l'économie américaine ne cale pas à un peu plus d'une année de l'élection présidentielle.

Ainsi les gouvernements européens sont ravis d'entendre Mario Draghi, le président de la banque centrale européenne (la BCE), annoncer que son institution va relancer le programme de rachats mensuels de dizaines de milliards d'euros d'emprunts publics et privés, avec toujours l'ambition de *«stimuler»* la croissance.

Ainsi chez nous, la BNS s'est remise à acheter des devises pour éviter que le franc ne s'envole à nouveau — ce

risque, pourtant, nous pendait au nez dès le moment où la conjoncture internationale commencerait à faiblir (DP 2234). La BNS n'exclut pas non plus, semble-t-il, de rendre encore plus négatifs ses actuels taux négatifs.

Tout désorientés

Au bout du compte (tout provisoire que soit ce bout), où cela nous a-t-il menés? Les taux négatifs tournent à l'absurde. Payer des emprunteurs, faire payer les épargnants, tarir les rendements des capitaux dont le fonds de compensation AVS, les caisses de pension et les assurances-vie ont besoin pour assumer les rentes qu'elles se sont engagées à verser. De manière plus générale, la baisse de la rentabilité du secteur financier n'est évidemment pas propice à prendre les risques dont toute économie a besoin pour se renouveler et se moderniser.

Si le but était de rétablir le bon fonctionnement de l'économie et des entreprises, plus rien ne fonctionne selon des *«règles bien établies»*. Où est le nord? Où est le haut? Nous nous retrouvons tout désorientés, tout déboussolés. Cette histoire-là, les livres d'économie ne la racontent pas. On vous le disait: les cahiers au feu!

Le médecin devenu romancier

Pierre De Grandi, «Quand les mouettes ont pied», Lausanne, Plaisir de Lire, 2017, 205 pages

Pierre Jeanneret - 29 août 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35380

Dans une autre vie, Pierre De Grandi a été professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne. Il a dirigé le département de gynécologie-obstétrique et assumé la fonction de directeur médical du Chuv. Il appartient à cette génération de médecins humanistes qui ne sont pas encore devenus des hyperspécialistes, sans doute extrêmement compétents, mais incapables de s'intéresser à autre chose qu'à leur domaine.

C'est ainsi qu'avec son frère François, il a mis sur pied un espace d'exposition, l'Atelier De Grandi à Corseaux-sur-Vevey, dans la villa moderniste construite en 1939 par Alberto Sartoris, et dont le but est de mettre en valeur tant l'œuvre de son père Italo et de son oncle Vincent, deux peintres un peu injustement oubliés, que d'autres artistes de la région, actuellement Casimir Reymond.

Depuis sa retraite, le médecin s'est mis à l'écriture. Il a publié en 2011 un premier roman, *YKSOS ou le songe d'Eve*, qui relève avec bonheur de la biologie-fiction et du féminisme. Après un second *opus* qui nous a moins convaincu, il vient de signer un beau roman, de facture plus traditionnelle, *Quand les mouettes ont pied*.

Reconnaissons que le rapport entre le titre et le contenu du livre n'est pas évident… Ce dernier traite, sur le plan psychologique, d'une constellation familiale habitée par un lourd secret. Si les premiers chapitres peuvent décontenancer le lecteur par leur caractère apparemment hétéroclite, les fils vont bientôt habilement se nouer.

Il y a Georges, l'adolescent dont on lit le blog et qui passe par une phase de nihilisme. On en comprendra l'origine profonde. Judith, elle, est pilote d'hélicoptère et doit intervenir dans un scénario d'attentats terroristes contre des centrales nucléaires et des raffineries de pétrole, dont les auteurs sont des partisans exaltés d'un monde durable. L'hypothèse avancée par l'auteur appartient certes au domaine de la fiction, mais elle est plausible. Quant à Julien, il vit dans un cloître franciscain, mais s'interroge autant sur l'Eglise, dont il